

**Association VELO** pour le développement  
du cyclisme urbain  
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse  
Tel/Fax: **05 34 30 94 18**  
**Délégation régionale Sud-Ouest**  
**De l'AF3V** (Ass. Française des Véloroutes  
et Voie Vertes). J. Savary délégué régional

Toulouse, le 3 Novembre 2008

À M. Pierre IZARD, Président du Conseil  
Général de la Haute-Garonne

**Objet: Vieux Pont d'Empalot sur la Garonne : demande de ré-ouverture aux piétons/vélos, et de création d'une traversée piétons/vélos de la Garonne permanente et de qualité**

Monsieur le Président,

Une discontinuité cyclable majeure a été recensée depuis plusieurs années par la Mairie de Toulouse et l'Association Vélo dans le sud toulousain, il s'agit de la traversée de la Garonne au niveau d'Empalot. Cette discontinuité est constituée par :

- Le Chemin de la Loge, rue en sens unique sans aménagement cyclable ;
- La traversée de la Garonne qui ne peut se faire que par la passerelle de la Poudrerie, étroite et en sens unique, ou par le Vieux Pont d'Empalot, en face du chemin de la Loge.

La résorption de cette discontinuité cyclable figure dans les priorités du plan d'action vélo décidé par la Mairie de Toulouse.  
L'ouverture imminente du Cancéropôle, avec plus de 1000 emplois dès 2009, rend aujourd'hui urgente la résorption de cette discontinuité cyclable.

Hélas, le Conseil Général a décidé le 27 Août dernier de fermer totalement à la circulation le Vieux Pont d'Empalot, y compris aux piétons et aux cyclistes. Selon la presse (article de La Dépêche du Midi du 05-09-08), le Conseil Général aurait décidé de démolir ce pont.

Cette décision de fermeture aggrave la discontinuité du réseau cyclable toulousain.

L'Association Vélo proteste contre cette décision, et s'étonne que le Conseil Général n'ait pas pris en compte les effets d'une telle décision sur les circulations douces dans ce secteur en mutation et en croissance.

L'Association Vélo **demande au Conseil Général qu'il rétablisse très vite l'autorisation de circuler sur le Vieux Pont d'Empalot pour les piétons et les cyclistes**, car cette circulation, sans danger pour le pont et les usagers, maintiendrait la situation actuelle.

L'Association Vélo **demande également au Conseil Général de créer, conjointement avec la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse et avec la Mairie de Toulouse, une traversée piétons/vélos de la Garonne à Empalot, au niveau de ce pont, qui soit permanente et de qualité.** Cela implique :

- d'aménager le chemin de la Loge pour les piétons et les vélos (en double sens) ;
- de créer une traversée en site propre de la Garonne pour les piétons et vélos, en face du chemin de la Loge, soit sur le pont actuel, soit en utilisant ses piles, soit en créant une

passerelle séparée nouvelle. Celle-ci pourrait être commune avec un transport en commun en site propre (TCSP) qui apparaît nécessaire dans cette zone.

L'Association Vélo demande que le Conseil Général participe financièrement à la création de cette traversée de la Garonne, comme il le fait pour d'autres ouvrages purement routiers, importants et onéreux, sur l'agglomération. En co-finançant cette traversée le Conseil Général montrerait qu'il veut favoriser les modes de déplacements doux dans cette zone en expansion.

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Vélo  
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Vice-Président, M. Julien SAVARY

Copie à :

- M. Pierre COHEN, Maire de Toulouse
- M. Pierre COHEN, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse
- M. Stéphane COPPEY, Président de Tisséo-SMTC
- M. Philippe GOIRAND, conseiller de la Ville de Toulouse, délégué aux pistes cyclables
- M. Bruno AMIEL conseiller de la Ville de Toulouse, délégué aux cheminements piétonniers
- M. Régis GODEC, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 6 (Toulouse-Ouest)
- M. Nicolas TISSOT, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 2 (Toulouse-Rive Gauche)
- M. Jean-Marc BARRES, adjoint au Maire de Toulouse, délégué au secteur 5 (Toulouse Sud-Est)
- M. Jean-Michel FABRE, adjoint au Maire de Toulouse, conseiller général de la Haute-Garonne
- M. Le Président du Comité Départemental de la randonnée pédestre de la Haute-Garonne (CDRP)
- M. le Président du Comité de quartier de Croix-de-Pierre
- M. le président du Comité de quartier de La Faourette
- Messieurs les secrétaires des Comités d'Entreprise et responsables des Plans de Déplacements d'Entreprises des entreprises de la zone Cancéropôle et route d'Espagne (Tisséo, SANOFI-Aventis, Laboratoires Fabre, Hôpital Marchant, Technal, ...)